

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

VOLUME 1

ÉTAT DU TRAITEMENT
2002-2003

30 septembre 2003



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec à Trois-Rivières

Nous avons vérifié les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour l'exercice terminé le 31 mai 2003, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces relevés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des informations financières portant sur la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour l'exercice terminé le 31 mai 2003 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Morin Cadieux Matteau & Normand

COMPTABLES AGRÉÉS

Trois-Rivières-Ouest QC
Le 7 août 2003

Léon Cadieux, c.a.
François Matteau, c.a.
François Normand, c.a.
Micheline Gouin, c.a.
Sylvain Caron, c.a.
Jean de Montigny, c.a.
Robert Larose, c.a.

Julie Roy, c.a.
François Béland, c.a.
Mario Tousignant, c.a.
Lucie Guilbert, c.a.
René Charest, c.a., fiscaliste

497, rue Rochefort
Cap-de-la-Madeleine, QC G8T 7K5
Tél.: 373-0122 — Téléc.: 373-1191
mcmn@videotron.ca

5375, rue St-Joseph
Trois-Rivières-Ouest, QC G8Z 4M5
Tél.: 691-4409 — Téléc.: 691-2027
mcmn@ordimax.com

État de traitement

2002-2003

Université : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES 978002

Jessie d'Almeida
Signature

25 août 2003
Date

[Signature]
Signature

25 août 2003
Date

Établissement: Université du Québec à Trois-Rivières
Année financière: 2002-2003

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2002-2003 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2002-2003 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

Etablissement:
Année financière:

Université du Québec à Trois-Rivières
2002-2003

Etat du traitement

Page 2 de 3

Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Efficatif total ¹⁾ de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ¹⁾	88,33	Le plus élevé	85 723 \$	29 883 \$
		Moyenne	63 203 \$	8 455 \$
		Le moins élevé	59 006 \$	1 772 \$
		Le plus élevé	124 003 \$	3 620 \$
Personnel de direction des services	28,15	Moyenne	100 143 \$	1 886 \$
		Le moins élevé	73 565 \$	356 \$
		Le plus élevé		
Personnel de la gestion des emplois de soutien	0,00	Moyenne		
		Le moins élevé		
		Le plus élevé		

¹⁾ Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.
²⁾ En équivalence hiérarchique, le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

Etat du traitement

188

en ou le personnel de rang équivalent

(V.A.R.L.H.) 1853/

KIMMO V. R. R. H., № 26/1 1/2002

ASSEMBLÉE NATIONALE
N^o 1850 - 2004 1028

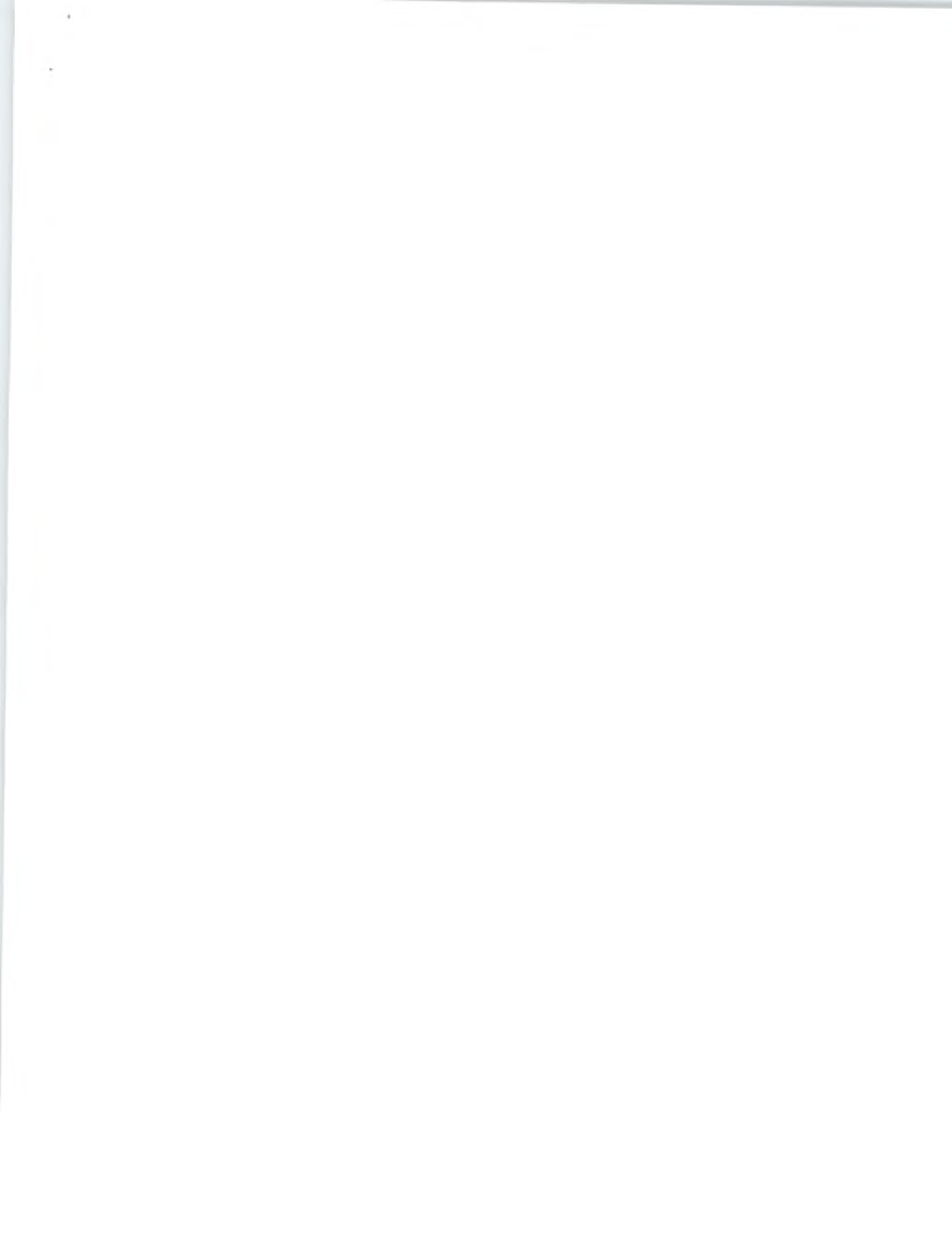
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

VOLUME 1

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2002-2003

30 novembre 2003





NOM DE L'UNIVERSITÉ: Université du Québec à Trois-Rivières
NUMÉRO : 978002

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2002-2003

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE:

18 novembre 2003

ADMINISTRATEURS:

Jeanette Doh-Borde
P. P. P. P. P.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec à Trois-Rivières

Nous avons vérifié les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour l'exercice terminé le 31 mai 2003, lequel a été présenté selon la forme prescrite par le Ministère de l'Éducation du Québec. La responsabilité de ce rapport financier annuel incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport financier annuel en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le Ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le rapport financier annuel est exempt d'irrégularités importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier annuel. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier annuel.

À notre avis, à tous les égards importants :

- les pratiques comptables de l'Université sont conformes aux normes et définitions contenues dans le document intitulé "Cahier des définitions des termes et directives de présentation du rapport financier annuel 2002-2003" du Ministère de l'Éducation du Québec ;
- les données transmises par lien électronique au Ministère de l'Éducation du Québec sont conformes aux données apparaissant au rapport financier annuel ;
- les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel donnent une image fidèle de la situation de l'Université du Québec à Trois-Rivières au 31 mai 2003, ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les pratiques comptables décrites à la note 2.

Martin Gauthier, Président et Directeur

COMPTABLES AGRÉÉS

Trois-Rivières-Ouest QC
Le 9 septembre 2003

LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

2002-2003

TABLES DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS

	PAGE
Notes aux états financiers et aux annexes.....	1
BILANS.....	1
Fonds de fonctionnement.....	Colonne 1
Fonds avec restrictions.....	Colonne 2
Fonds d'immobilisations.....	Colonne 3
Fonds de Dotation.....	Colonne 4
Autre Fonds.....	Colonne 5
 CONCILIATION DU SOLDE DE FONDS	
Fonds de fonctionnement.....	Lignes 1 à 11 2
Fonds avec restrictions.....	Lignes 12 à 18 2
Fonds d'immobilisations.....	 3
Fonds de Dotation.....	Colonne 1 à 5 4
Autre Fonds.....	Colonne 6..... 4
 FONDS DE FONCTIONNEMENT	
Revenus.....	 5
Dépenses.....	 6
 FONDS AVEC RESTRICTIONS	
Revenus.....	 7
Dépenses.....	 8

ANNEXES

	PAGE
CONCILIATION SUBVENTION MEQ-ES.....	 9
AJUSTEMENTS PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC MEQ-ES.....	 10
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR (À PAYER) MEQ-ES.....	 11
REVENUS REPORTÉS FONDS DE FONCTIONNEMENT.....	 12
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR GOUVERNEMENT DU QUÉBEC FI.....	 13
ANNEXE SUR LES SOLDES DE FONDS.....	 14
ANNEXE SUR LES REDRESSEMENTS DE SOLDES DE FONDS.....	 15
ANNEXE SUR LES OPÉRATIONS INTERFONDS.....	 16
AVANTAGES SOCIAUX.....	 17
ANNEXE SUR LES AUTRES REVENUS ET AUTRES DÉPENSES.....	 18
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.....	 19
FONDS DE FONCTIONNEMENT - TERRAINS ET BÂTIMENTS.....	 20
ANNEXE SUR LES IMMOBILISATIONS.....	 21
SALAIRES MOYENS.....	 22

BILANS AU 31 MAI 2003
Université du Québec à Trois-Rivières

978002

Page 1

	ACTIF	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de Dotation	Autres fonds	Total	Total au 31 mai 2002
1	Encaisse (001)	1	2	3	4	5	6	7
2	Placements à court terme (005)							
3	Intérêts courus à recevoir (010)							
4	Fonds détenus chez le fiduciaire (090)				7 641		7 641	7 675
5	Subventions à recevoir - MEC-ES (015) Page 11	13 280 000					13 280 000	6 902 487
6	Subvention à recevoir - GO (170) Page 13			289 753			289 753	
7	Autres montants à recevoir (175 035)			38 702			38 702	411 642
8	Comptes à recevoir Droits de scolarité (020)	361 452					361 452	255 978
9	Autres comptes à recevoir (030 025)	620 138	4 217 651				4 837 789	6 659 123
10	Avances à d'autres fonds (040 045 050 055 060) Page 16	2 921 038	6 560 921		5 218		9 487 178	9 339 609
11	Frais payés d'avance (070)	249 090					249 090	187 736
12	Stocks (075)	84 047					84 047	207 836
13	Placements à long terme (100)							
14	Obligations et actions (125, 130)				340 039		340 039	340 556
15	Prêts hypothécaires et autres prêts (135 et 140)							
16	Biens immobiliers (145)							
17	Immobilisations (105, 120) Page 21			90 791 403			90 791 403	89 460 034
18	Contribution de l'UQSS aux constituantes (110)							
19	Frais reportés (080)							
20	Autres actifs (085) (085 115 F.) (150, 155, 160 et 165 pour AF)			894 737			894 737	633 000
21	TOTAL DE L'ACTIF	17 515 765	10 778 572	92 014 596	352 898	\$	120 661 831	114 405 556
	PASSIF							
22	Découvert de banque (201)	2 736 054					2 736 054	2 770 239
23	Emprunts à court terme (205)	15 183 080					15 183 080	9 888 367
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrat (305, 310)							
25	Subventions à rembourser au MEC-ES (210) Page 11	3 337 054					3 337 054	1 616 826
26	Comptes à payer (215 220)		165 145	132 069			297 214	9 339 609
27	Avances d'autres fonds (225, 230 235 240 245) Page 16	6 286 132		3 201 045			9 487 178	2 066 438
28	Salaires, avantages sociaux et déductions à la source (255)	2 478 526					2 478 526	1 225 928
29	Revenus reportés (260) Page 12	2 169 740					2 169 740	
30	Dettes à long terme (315, 320 325 330 335)							
31	Autres passifs (265) (270 275 280 et 285 pour AF)	9 774 750					9 774 750	12 381 308
32	Solde de fonds d'affectation d'origine interne (290 F 303 F.) Page 2 et 14	819 150					819 150	580 566
33	Solde de fonds non affecté (295) Page 2	(25 268 720)					(25 268 720)	(23 794 699)
34	Solde de fonds (300) Page 14		10 613 427				10 613 427	11 504 859
35	Solde de fonds d'affectation d'origine externe (302) Page 2							
36	Solde de fonds Capital d'affectation interne (340) Page 14				339 000		339 000	339 000
37	Solde de fonds Capital d'affectation externe (345)							
38	Solde de fonds produits non-attribués affectation interne (350) Page 14				13 898		13 898	11 466
39	Solde de fonds produits non-attribués affectation externe (355)							86 475 649
40	Solde de fonds investi en immobilisations (304)	(24 449 570)	10 613 427	88 681 482	352 898		75 198 236	75 116 841
41	Solde de fonds			88 681 482				
42	TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	17 515 765	10 778 572	92 014 596	352 898	\$	120 661 831	114 405 556

FONDS DE FONCTIONNEMENT
CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003
 Université du Québec à Trois-Rivières
 978002

	Solde non réparti	Enseignement Recherchesoutien	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	TOTAL
	1	2	3	4	5	6
1 Solde au début de l'année	(294 890)	(21 581 009)	1 257 905	(2 433 614)	(162 526)	(23 214 134)
2 Redressement des années précédentes Page 15						\$
3 Revenus de l'année Page 5		76 762 545	1 167 324	2 679 160	867 443	81 476 472
4 Dépenses de l'année Page 6		77 881 398	976 373	2 988 820	865 317	82 711 909
5 Résultats de l'année		(1 118 853)	190 951	(309 690)	2 126	(1 235 436)
6 Virements des autres soldes de fonds Page 16						\$
7 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16						\$
8 Solde à la fin de l'année	(294 890)	(22 699 862)	1 448 856	(2 743 274)	(160 400)	(24 449 570)
9 Répartition du solde de fonds						
10 Solde de fonds d'affectation d'origine interne		819 150				819 150
11 Solde de fonds non affecté	(294 890)	(23 519 012)	1 448 856	(2 743 274)	(160 400)	(25 268 720)

FONDS AVEC RESTRICTIONS
CONCILIATION SOLDE DE FONDS D'AFFECTATION EXTERNE 2002-2003
 Université du Québec à Trois-Rivières
 978002

	6
12 Solde au début de l'année	11 504 859
13 Plus : Fonds alloués Page 7	12 307 779
14 Moins : Fonds utilisés Page 8	13 199 211
15 Redressement années précédentes Page 15	\$
16 Virements des autres soldes de fonds Page 16	\$
17 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16	\$
18 Solde à la fin de l'année	10 613 427

DATE: 2003-11-21

Heure: 13:30

FONDS D'IMMOBILISATIONS
CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003
 Université du Québec à Trois-Rivières
 978002

	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	1	2	3
2 AJOUT DE CONTRIBUTIONS EXTERNES			86 475 649
3 Subventions du gouvernement du Québec (Total des subventions de l'année à la page 13)		3 634 764	
4 Contribution du siège social de l'UQ			
5 Dons et subventions non gouvernementaux		42 633	
6 Contribution d'une fondation		77 569	
7 Revenus d'intérêts et de placements (comportant ceux provenant des fonds en fiducies)		65 277	
8 Gains sur vente d'immobilisations		1 629 402	
9 Autres contributions			5 449 645
10 TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES			
11 AJOUT DE CONTRIBUTIONS INTERNES			
12 Redressements des années antérieures Page 15		\$	
13 Immobilisations acquises à même les autres fonds Page 21		2 472 780	
14 Revenus du fonds de dotation Page 4		\$	
15 Virements d'autres fonds Page 16		\$	
16 Autres contributions internes		1 713 524	
17 TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES			4 186 304
20 DEDUIRE: DEDUCTIONS INTERNES			
21 Redressement des années antérieures Page 15		\$	
22 Virements à d'autres fonds Page 16		\$	
23 TOTAL DES DÉDUCTIONS INTERNES			\$
24 DEDUIRE LES DÉPENSES			
25 Intérêts sur la dette à long terme			
26 Intérêts à court terme et frais bancaires			
27 Intérêts sur les contrats de location acquisition			
28 Pertes sur ventes d'immobilisations			
29 Amortissements d'immobilisations	6 545 707		
30 Radiation d'immobilisations	357 653		
31 Autres dépenses (comportant l'amortissement des frais d'escompte)	526 756		
32 TOTAL DES DÉPENSES			7 430 116
33 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE			88 681 482

DATE: 2003-11-21

HEURE: 13:30

CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003
Université du Québec à Trois-Rivières
978002

Page 4

	FONDS DE DOTATION					AUTRE FONDS
	Capital d'affectation interne	Capital d'affectation externe	Produits nets non transférés d'affectation interne	Produits nets non transférés d'affectation externe	TOTAL	
1	1	2	3	4	5	6
1 Solde au début de l'année		339 000		11 466	350 466	
2 AJOUTER:						
3 Dons et dotations					\$5	
4 Redressement Page 15					\$5	\$5
5 Virements des autres fonds Page 16					\$5	\$5
6 Revenus de placements				27 418	27 418	
7 Gains sur vente de placements					\$5	
8 Transferts des produits nets non transférés					\$5	
9 Autres Ajouts					\$5	
10 TOTAL DES AJOUTS	\$	\$	\$	27 418	27 418	\$
11 DÉDUCTIONS						
12 Virements aux autres fonds Page 16					\$5	\$5
13 Redressement Page 15					\$5	\$5
14 Frais d'opération				1 203	1 203	
15 Perte sur vente de placements					\$5	
16 Transferts aux solde de fonds - capital					\$5	
17 Contributions au Fonds de fonctionnement				23 783	23 783	
18 Contributions au Fonds avec restrictions					\$5	\$5
19 Contributions au Fonds d'immobilisations					\$5	\$5
20 Autres déductions					\$5	\$5
21 TOTAL DES DÉDUCTIONS	\$	\$	\$	24 986	24 986	\$
22 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	\$	339 000	\$	13 898	352 898	\$

FONDS DE FONCTIONNEMENT
REVENUS 2002-2003
Université du Québec à Trois-Rivières

978 002

Page 5

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Droits de scolarité (401)	10 967 099					6 632			10 973 731
2 Forfaitaires étudiants étrangers (402)				1 484 096					1 484 096
3 Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)				32 804					32 804
4 Collocation des étudiants (455)							863 780		863 780
5 Autres revenus provenant des étudiants (450, 461)	534 458	0	0	795 350	0	0	0	0	1 329 808
6 Total des revenus provenant des étudiants	11 501 557	0	0	2 312 250	0	6 632	863 780	0	14 684 219
7 Subvention MEO-ES (515) (conciliation Page 9)				59 270 285			414 900		60 185 185
8 Autres subventions provinciales (405, 410)	85 000	0	0	0	0	0	0	0	85 000
9 Subventions fédérales (415, 420)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Autres Subventions (425, 426, 430)	452	200 209	0	124 947	0	0	0	0	325 608
11 Total des subventions	85 452	200 209	0	59 895 232	0	0	414 900	0	60 595 793
12 Revenus d'intérêts (435, 440)	0	0	0	11 472	0	0	0	0	11 472
13 Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	0	0	23 763	0	0	0	0	23 763
14 Revenus provenant d'une fondation (446)	75 000	0	0	0	0	0	0	0	75 000
15 Recouvrement de coûts indirects (465)	0	0	0	577 480	0	0	0	0	577 480
16 Ventes externes (460)	468 064	0	0	161 767	177 037	1 160 692	1 400 480	867 443	4 298 111
17 Autres revenus (466, 470) Page 18	523 681	0	0	160 178	0	0	0	0	1 210 614
18 Total des revenus autres	1 066 745	0	0	934 680	177 037	1 160 692	1 400 480	867 443	6 196 400
19 TOTAL DES REVENUS	12 653 754	200 209	599 383	63 142 162	177 037	1 167 324	2 679 160	867 443	81 476 472

FONDS DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSES 2002-2003
Université du Québec à Trois-Rivières
878 002

Page 6

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
1	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Masses salariales									
2 Direction	827 732	0	481 485	1 838 831	202 421	0	199 934	39 209	3 588 613
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Professeurs-chercheurs	28 518 368	0	0	0	0	0	0	0	28 518 368
5 Chargés de cours	6 150 319	0	0	0	0	0	0	0	6 150 319
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	304 270	120 684	66 841	17 573	3 931	33 719	327 670	0	874 687
8 Personnel professionnel non-enseignant	2 473 430	33 674	1 786 809	1 579 409	64 234	102 272	779 036	0	6 818 803
9 Personnel de soutien technique	1 595 688	11 267	1 616 071	821 055	395 521	28 706	114 208	60 226	4 642 743
10 Personnel de soutien de bureau	2 535 592	10 926	809 296	1 350 668	212 884	121 563	358 012	41 801	5 540 821
11 Personnel de métier et personnel ouvrier	64 743	0	40 849	5 453	903 105	6 677	153 361	319 978	1 484 166
12 Avertisseurs sociaux (700) (Détails Page 17)	6 782 465	19 657	892 152	1 025 914	322 138	76 391	315 350	85 972	9 540 070
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	48 262 936	196 208	5 793 475	6 638 902	2 114 245	369 328	2 247 571	547 285	67 168 650
14 Frais pour copies administratives et d'études (705)	41 078	0	0	0	0	0	0	0	41 078
15 Prestataires (706)	1 502	0	0	0	0	0	0	0	1 502
16 Formation et perfectionnement (710)	101 324	0	56 250	78 913	11 735	495	12 407	302	281 427
17 Frais de déplacement et de représentation (715 720 725 730)	1 723 027	122 054	21 813	274 358	2 162	66 868	94 492	7	2 314 902
18 Bourses (735)	30 602	0	0	3 000	0	0	750	0	132 013
19 Dépenses de subventions et cotisations (740 871)	259 285	28 081	0	167 929	0	22 561	21 249	0	597 105
20 Fournitures et matériaux (745)	885 144	79 747	125 599	397 249	307 362	92 535	168 121	301 890	2 378 647
21 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Frais de services (760 765 770 775 780 785 790 795 800)	699 922	69 804	164 153	593 941	1 480 004	372 090	85 619	72 291	3 525 805
23 Volumes et périodiques (750)	1 039	0	1 443 732	5 666	0	100	0	0	1 450 537
24 Déductions nettes aux bâtiments (805 810 815 820 825 827 841 et 846)	141 689	0	174 960	8 463	2 500 451	8 330	33 205	245 943	3 119 041
25 Locations de locaux (840 845)	28 639	0	0	0	108 691	0	0	0	135 319
26 Immobilisations - Actuels et locations (805 830 835)	134 353	9 073	0	65 000	0	48 284	38 189	0	205 898
27 Dépenses d'intérêts (850 855)	3 499	0	0	997 556	0	1 051	7 699	12 500	1 022 295
28 Transfert de coûts indirects (865)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
29 Autres dépenses (860 870) Page 18	0	0	110 210	671 509	77 515	0	261 529	169 504	1 280 287
30 Total des dépenses autres	4 149 102	404 420	2 117 726	3 220 583	4 495 931	613 384	741 249	782 439	16 541 835
31 Versements interventions (871)	0	0	0	0	(41 000)	0	0	0	0
32 Ventes internes (878)	(233 431)	0	(180 316)	(426)	(69 655)	(6 340)	0	(515 406)	(1 005 576)
33 Total avant dépenses exceptionnelles	53 178 307	600 627	7 730 884	9 877 060	6 999 320	976 373	2 988 820	865 317	82 711 909
34 Déductions exceptionnelles (880) Page 19	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35 TOTAL DES DÉPENSES	53 178 307	600 627	7 730 884	9 877 060	6 999 320	976 373	2 988 820	865 317	82 711 909

FONDS AVEC RESTRICTIONS
REVENUS 2002-2003
Université du Québec à Trois-Rivières

978 002

	Enseignement		Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche		Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2		3	4						
1	Subvention MEO-ES (475) (Page 9)										
			208 000			0		40 000	428 445		678 445
2	Autres subventions provinciales (490, 495, 410)										
			3 484 331			0		36 800	0		3 521 131
3	Subventions fédérales (415, 420)										
			4 076 322			0		950	347 486		4 424 768
4	Autres Subventions (425, 426, 430)										
			2 716 659			0		228 723	5 750		2 979 132
5	Total des subventions										
			10 485 312			0		306 473	781 691		11 601 476
6	Intérêts et dividendes (435)										
			0			0		0	0		0
7	Revenu provenant du fonds de dotation (445) Page 3										
			0			0		0	0		0
8	Revenus provenant d'une fondation (446)										
			211 000			0		0	0		211 000
9	Ventes externes (460)										
			26 569			0		473 630	0		495 199
10	Ventes aux étudiants (461)										
			0			0		0	0		0
11	Autres revenus (466, 470) Page 18										
			104			0		0	0		104
12	Total des revenus autres										
			237 673			0		473 630	0		706 303
13	TOTAL DES REVENUS										
			10 722 985			0		780 102	781 691		12 307 779

FONDS AVEC RESTRICTIONS
DÉPENSES 2002-2003
Université du Québec à Trois-Rivières

978 002

Page 8

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Masses salariales									
2 Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Professeur-chercheur	0	228 479	0	0	0	0	0	0	228 479
5 Chargés de cours	0	233 775	0	0	0	26 269	0	0	262 044
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	1 941 502	0	0	0	107 792	6 072	0	1 955 366
8 Personnel professionnel non-enseignant	0	1 782 341	0	0	0	204 748	7 675	0	1 994 764
9 Personnel de soutien technique	0	339 528	0	0	0	87 934	0	0	427 461
10 Personnel de soutien de bureau	0	139 571	0	0	0	4 625	0	0	144 196
11 Personnel de métier et personnel ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Avantages sociaux (700) (Détailé Page 17)	0	608 613	0	1 199	0	66 027	1 818	0	677 657
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	0	5 171 807	0	1 199	0	499 395	15 565	0	5 687 967
14 Frais pour congés sabbatiques et études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Postdoctoraux (706)	0	262 836	0	0	0	2 000	0	0	264 836
16 Formation et perfectionnement (710)	0	1 722	0	6 640	0	0	0	0	8 362
17 Frais de déplacement et de représentation (715 720 725 730)	0	1 189 998	0	8 769	0	159 264	(892)	0	1 357 106
18 Bourses (735)	0	518 070	0	0	0	8 003	636 368	0	1 162 441
19 Dépenses de subventions et cotisations (740, 871)	0	412 821	0	0	0	16 046	0	0	428 867
20 Fournitures et matériels (745)	0	1 013 034	0	2 076	0	134 041	0	0	1 149 153
21 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	675 887	0	94	0	51 197	124	0	727 302
23 Volumes et périodiques (750)	0	7 693	0	0	0	5 544	0	0	13 237
24 Dépenses réelles aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826, 827, 841 et 846)	0	21 667	0	0	0	7 809	0	0	29 576
25 Locations de locaux (840, 845)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26 Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	0	576 480	0	3 129	0	55 869	0	0	635 478
27 Dépenses d'intérêts (850, 855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
28 Transfert de coûts indirects (865)	0	807 345	0	0	0	75 600	0	0	883 245
29 Autres dépenses (860, 870) Page 18	0	826 094	0	0	0	30 832	0	0	856 926
30 Total des dépenses, autres	0	6 313 717	0	20 711	0	546 606	635 600	0	7 516 634
31 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32 Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	(5 390)	0	0	(5 390)
33 Total avant dépenses exceptionnelles	0	11 485 524	0	21 910	0	1 040 611	651 166	0	13 199 211
34 Dépenses exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35 TOTAL DES DÉPENSES	0	11 485 524	0	21 910	0	1 040 611	651 166	0	13 199 211

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

VOLUME 2

**RAPPORT 2002-2003 SUR LA PERFORMANCE
ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

SEPTEMBRE 2003



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

**RAPPORT TRANSMIS À LA
COMMISSION PERMANENTE DE L'ÉDUCATION
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
POUR L'ANNÉE 2002-2003**

8 SEPTEMBRE 2003



Université du Québec à Trois-Rivières

RECTORAT

Le 8 septembre 2003

Monsieur Pierre Reid
Ministre de l'Éducation
Gouvernement du Québec
Édifice Marie-Guyart, 16^e étage
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec)
G1R 5A5

Monsieur le Ministre,

Il me fait plaisir de vous acheminer, pour l'année universitaire 2002-2003, le rapport de l'Université du Québec à Trois-Rivières, répondant aux exigences de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (Loi 95).

Comme il se doit, l'Université fait état dans ce rapport de ses nouvelles mesures de soutien à la réussite étudiante, ainsi que de ses perspectives de développement. Quant au contexte, il faut considérer que l'année écoulée constituait la dernière étape du Plan stratégique de développement 2000-2003 de l'UQTR ainsi que de son Contrat de performance. Ce fut une année particulièrement positive pour l'UQTR, celle notamment du regain tant attendu de ses programmes, de sa population étudiante et de son financement. C'est sur cette note des plus stimulantes que l'UQTR aborde un nouveau plan stratégique 2004-2007, qui sera déposé aux instances d'ici le 1^{er} juin prochain. En ce qui a trait aux objectifs de réussite étudiante, on continue d'observer une amélioration du taux global de diplomation, lequel se situe au-dessus de la barre des 70% dans la grande majorité des secteurs de formation de premier cycle. Permettez-moi de souligner qu'afin de donner un effet durable à ces résultats, l'UQTR a déjà sur le métier une politique et un guide institutionnels de la réussite étudiante.

L'équipe de la Direction sera heureuse de témoigner de ce rapport et du développement de l'UQTR devant la Commission et est à votre disposition pour tout complément d'information au besoin.

Avec toute ma considération, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes plus respectueuses salutations.

Claire V. de la Durantaye
Rectrice de l'Université du Québec à Trois-Rivières

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	1
1. RAPPORT SUR LA PERFORMANCE	
1.1 Taux de diplomation	
1.1.1 Baccalauréat	2
1.1.2 Maîtrise	3
1.2 Mesures d'encadrement des étudiants	
1.2.1 Accueil des nouveaux étudiants	4
1.2.2 Le Règlement des études de premier cycle	4
1.2.3 Soutien à la persévérance et à la réussite	5
1.2.4 Aide financière aux cycles supérieurs	6
1.2.5 Formation pratique et stages	6
1.2.6 Insertion professionnelle des étudiantes et des étudiants	6
1.2.7 Technologies de l'information et des communications	6
1.2.8 Repérage et soutien des étudiants	8
2. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	
2.1 Contrat de performance	9
2.2 Plan de développement 2004-2007	10

PRÉSENTATION

La *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (Loi 95) demande aux universités de transmettre à la Commission permanente de l'Éducation le rapport financier annuel, un état du traitement des membres de leur personnel de direction, et les rapports sur leur performance et leurs perspectives de développement. Le rapport sur la performance doit indiquer notamment:

- le taux de diplomation par secteur disciplinaire conduisant à un grade universitaire;
- la durée moyenne des études par secteur disciplinaire pour l'obtention d'un grade universitaire;
- les mesures prises pour l'encadrement des étudiants;
- les programmes d'activités de recherche.

Le rapport financier et le rapport sur le traitement du personnel de direction sont, pour l'Université du Québec à Trois-Rivières, inclus dans les rapports acheminés à la Commission par l'Université du Québec. Quant au rapport sur les activités de recherche, la liste a été produite cette année par le ministère de l'Éducation, à partir des données du système d'information sur la recherche universitaire (SIRU).

1. RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

1.1 Taux de diplomation

Les renseignements relatifs au taux de diplomation conduisant à l'obtention d'un grade universitaire sont présentés ci-dessous. Ces données sont extraites du bilan final du Contrat de performance que l'UQTR vient de soumettre au ministère de l'Éducation, le 15 avril 2003. Plus précisément cet extrait fait état du statut des nouveaux inscrits de la session d'automne 1995 (en comparaison de l'automne 1994), pour le baccalauréat et pour la maîtrise, et ce tel qu'observé aux sessions d'automne 2000 et 2001. Des commentaires sont également apportés au taux de diplomation par secteur pour cette même période.

Il est à noter que les données permettant de mettre ces renseignements à jour à partir du point d'observation de la session d'automne 2002 n'ont pu être considérées à ce moment-ci ni être incluses dans le présent rapport. La raison est qu'une restructuration a dû être apportée récemment au système de suivi des cohortes étudiantes utilisé par la Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec. Cela a changé le mode de compilation des données statistiques de diplomation, ayant pour conséquence que les renseignements qui ont été produits pour cette mise à jour de l'automne 2002 rendent impossible une comparaison avec les années antérieures, sur la base des mêmes paramètres. En attendant qu'on puisse remédier à cette difficulté technique, le bilan récemment produit par l'UQTR pour le Contrat de performance constitue la meilleure source d'information disponible pour apprécier l'évolution de ses taux de diplomation, et cela dans le respect de la méthodologie que l'UQTR applique depuis trois ans avec le ministère de l'Éducation.

1.1.1 Baccalauréat

L'Université a pris l'engagement d'atteindre en 2008, un taux de diplomation moyen de 80% des étudiantes et des étudiants à temps plein du baccalauréat, avec un taux minimal de 70% dans chacun des secteurs de formation. Cette cible est mesurée par rapport au taux de 75,7% observé à l'automne 1999 pour la clientèle de l'automne 1994.

Pour les nouveaux inscrits à temps plein au **baccalauréat**, les données détaillées concernant les cohortes de l'automne 1994 et 1995 sont les suivantes :

Cohorte de l'automne 1994

Nombre d'étudiants :	1625	
Statuts définitifs à l'automne 2000 :	1557	
Diplômés :	1202	
Taux de diplomation :		77,2% (soit 1202 sur 1557)

Cohorte de l'automne 1995

Nombre d'étudiants :	1649	
Statuts définitifs à l'automne 2001 :	1566	
Diplômés :	1232	
Taux de diplomation :		78,7% (soit 1232 sur 1566)

Ce taux de 78,7% avoisine la cible de 80% fixée pour 2008. Les données relatives à la persévérance fournies par secteurs disciplinaires montrent des taux plutôt faibles en lettres et en arts. L'engagement d'un taux de 70% de diplomation dans chaque secteur impliquera une attention particulière dans ces deux secteurs.

1.1.2 Maîtrise

L'Université vise un taux global de diplomation de 62% en 2008. Cette cible est mesurée par rapport au taux de 58,3% observé pour cette clientèle à l'automne 1999. Pour la cohorte de l'automne 1994, le taux de diplomation observé six ans plus tard est passé à 56,1% et celui de l'automne 1995 s'établit à 66,1%, ce qui dépasse la cible fixée pour 2008.

Les données de référence pour ces deux cohortes sont les suivantes :

Cohorte de l'automne 1994

Nombre d'étudiants :	254	
Statuts définitifs à l'automne 2000 :	228	
Diplômés :	128	
Taux de diplomation :		56,1% (soit 128 sur 228)

Cohorte de l'automne 1995

Nombre d'étudiants :	255	
Statuts définitifs à l'automne 2001 :	230	
Diplômés :	152	
Taux de diplomation :		66,1% (soit 152 sur 230)

1.2 Mesures d'encadrement des étudiants

Dans la foulée des initiatives mises de l'avant au cours des années précédentes, l'Université a poursuivi son travail afin d'améliorer l'encadrement de ses étudiantes et étudiants dans le but de leur fournir le meilleur soutien possible dans la poursuite et la réussite de leur projet d'études tout en maintenant des standards élevés quant à la qualité de la formation.

1.2.1 Accueil des nouveaux étudiants

La journée d'accueil est un moment privilégié pour s'adresser aux nouveaux étudiants et attirer leur attention sur les difficultés liées à une première session d'études universitaires, ainsi que sur les moyens mis en place pour faciliter leur insertion.

La journée d'accueil et les séances d'information sont désormais des mesures obligatoires à l'UQTR. Ainsi, le Décanat des études de premier cycle supporte les directeurs de comités de programme et les incite à transmettre aux nouveaux étudiants tous les renseignements utiles, que ce soit sur le plan du programme d'études, des ressources et services mis à leur disposition, ainsi que sur la vie académique. Par ailleurs, des pochettes d'information et un *Guide de la rentrée* contenant une panoplie d'informations sur la vie universitaire et les services sont mis à la disposition de tous les nouveaux étudiants.

1.2.2 Le Règlement des études de premier cycle

Le Règlement des études de premier cycle de l'UQTR a subi un remaniement majeur et sa nouvelle version est effective depuis le mois d'août 2003. Il prévoit diverses dispositions visant à mieux encadrer les étudiants en difficulté.

Ainsi, « *L'étudiant régulier dont la moyenne cumulative est inférieure à 2,0 est assujéti à des restrictions dans la poursuite de ses études. Les restrictions prévues sont le relèvement académique et l'exclusion du programme.*

Le relèvement académique est une mesure qui consiste à faire reprendre à l'étudiant tous les cours inférieurs à une note « C » apparaissant à son dossier, ainsi que de s'assurer de son encadrement académique.

L'exclusion signifie que l'étudiant régulier est exclu du programme d'études auquel il est admis pour une période minimale de douze mois.» (Les Règlements des études de premier cycle de l'UQTR, chapitre 14.)

Lorsque la moyenne cumulative d'un étudiant est inférieure à 2,0, l'étudiant est soumis à un relèvement académique. Cette étape consiste à retirer du dossier de l'étudiant tous les cours dont la note est inférieure à « C », sauf pour les cours complémentaires. Dans ce cas, l'étudiant doit obligatoirement reprendre tous les cours obligatoires retirés dès que ceux-ci sont offerts, sous peine d'exclusion du programme, sur avis du directeur du comité de programme. L'étudiant **n'a plus accès à l'inscription informatisée** pour les sessions d'automne et d'hiver suivantes et **doit consulter son directeur de comité de programme** pour son inscription et toute modification à celle-ci.

L'exclusion du programme survient lorsque la moyenne cumulative d'un étudiant régulier s'abaisse à nouveau au-dessous de 2,0 après un relèvement académique de dossier. L'application de ces restrictions ne peut intervenir qu'après un minimum de douze crédits d'inscription.

En effet, puisqu'un étudiant a plus de chance de poursuivre ses études s'il réussit les cours de première année de son cheminement, il apparaissait important pour l'UQTR d'aider les étudiants à bien démarrer leur formation. Un étudiant qui obtient de faibles résultats dans les premiers cours de son programme risque d'avoir de plus en plus de difficultés à poursuivre ses études et est ainsi plus enclin à abandonner.

1.2.3 Soutien à la persévérance et à la réussite

Selon le plan de travail académique 2002-2003, approuvé par la Commission des études, il était prévu que l'Université mette de l'avant des mesures spécifiques concernant la réussite des études, tels que des moyens renforcés et personnalisés d'encadrement applicables aux étudiants de première année, et visant l'accroissement de la persévérance aux études.

Pour réaliser ces actions, une consultation a été menée auprès des responsables académiques. Cette consultation, qui a eu lieu le 27 janvier 2003, soulevait la question suivante : *Quels sont les moyens de remédier aux lacunes ou aux problèmes que présentent les étudiants à leur arrivée dans un programme de baccalauréat, pour ainsi favoriser leur poursuite des études jusqu'au diplôme?*

Les objectifs de la rencontre étaient les suivants :

- Identifier les types de problèmes qui peuvent entraîner les abandons.
- Identifier les meilleures façons de dépister chaque étudiant susceptible d'abandonner.
- Identifier les pistes d'intervention pouvant permettre d'améliorer la poursuite des études jusqu'à l'obtention du diplôme.
- Présenter des moyens d'encadrement déjà existants. (Il a été demandé à certains responsables académiques de présenter les mesures entreprises dans leur département.)
- Élaborer un *Guide institutionnel de la réussite étudiante* et des outils efficaces.

À la suite de cette consultation, il est apparu important que l'Université se donne une politique d'accueil, d'intégration et d'encadrement et des lignes de conduite claires concernant la réussite étudiante. Un Guide institutionnel, donnant plusieurs exemples de moyens pour favoriser la réussite, a déjà été élaboré. La Politique institutionnelle est présentement en cours de rédaction.

Enfin, dans la foulée de cette consultation, l'UQTR s'est jointe à des partenaires du réseau de l'Université du Québec qui amorcent des travaux en vue de mettre en place un outil de diagnostic et des mesures de soutien relatifs à l'abandon des études dans les programmes de baccalauréat.

1.2.4 Aide financière aux cycles supérieurs

En plus de maintenir son programme institutionnel de bourses d'études de cycles supérieurs à 210 000\$ (il était de 85 000\$ en l'année 1999-2000), l'Université a amorcé au cours de l'année des travaux en vue de fournir une aide financière stable et substantielle aux étudiants des cycles supérieurs. Un tel programme s'appuierait sur les programmes de bourses et sur la contribution des chercheurs. Tout en appuyant les étudiants de façon tangible dans la poursuite de leur projet d'études, cette initiative améliorerait la capacité d'attraction de l'UQTR aux études de cycles supérieurs.

1.2.5 Formation pratique et stages

Pour appuyer le développement de la formation pratique dans ses programmes d'études, l'Université a accru les ressources qu'elle consacre au soutien aux stages de ses étudiants. Au cours de l'année, des ressources professionnelles ont été ajoutées pour le soutien aux stages dans les programmes de doctorat en psychologie et de baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale).

1.2.6 Insertion professionnelle des étudiantes et étudiants

L'Université a été à l'origine d'un projet d'Observatoire régional sur l'insertion professionnelle des jeunes qui mettra en commun les services de recherche institutionnelle des ordres scolaires et des organismes de nos régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec, pour constituer des outils communs de collecte, de référence et de partage d'informations sur la situation des jeunes. Deux volets d'action sont particulièrement privilégiés : l'analyse de la situation du décrochage scolaire dans les deux régions et une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés. Le financement de ce projet a été confirmé en février 2003 par le Conseil régional de développement de la Mauricie dans le cadre des nouveaux programmes approuvés lors du *Rendez-vous national des régions* de novembre 2002.

1.2.7 Technologies de l'information et des communications

Depuis 1997, l'Université s'est engagée résolument à intégrer les TIC dans l'ensemble de ses activités, afin d'offrir à ses étudiants une formation et un apprentissage utilisant à bon escient les technologies, d'accroître son accessibilité, de répondre aux besoins nouveaux de la société et d'améliorer l'efficacité de ses services. Son plan directeur 2000-2003 intitulé « *Plan d'intégration des TIC dans l'enseignement, l'apprentissage et la gestion académique* » guide les actions mises en œuvre annuellement par la Direction générale des services académiques et technologiques (DGSAT) qui est responsable de son application.

Pour l'année académique 2002-2003, les actions en matière de TIC se sont inscrites sous l'un ou l'autre des volets suivants : l'intégration des TIC en enseignement, la réalisation de projets à financement externe, la mise en place de partenariats interuniversitaires,

l'informatisation des processus et l'efficience des services. Les réalisations les plus marquantes ont été :

- L'organisation d'un colloque sur l'utilisation des TIC en enseignement. Le colloque s'est tenu le 6 mai 2003 et son thème était « *Les TIC, valeur ajoutée à la formation* ». Cet événement a été l'occasion de présenter les réalisations de plusieurs enseignants, de susciter une réflexion collective sur les avantages et les défis inhérents à l'utilisation des TIC en formation universitaire, et d'identifier des orientations institutionnelles qu'il nous faut privilégier à ce chapitre au cours des prochaines années. Plus de cent personnes ont participé à ce colloque.
- Depuis maintenant six années, l'Université soutient annuellement plusieurs projets de médiatisation de l'enseignement, dans le cadre de son Fonds d'enseignement médiatisé (FEM). En 2002-2003, vingt-huit projets ont été retenus par le comité d'évaluation et ont reçu un appui financier. Le Centre de soutien pédagogique et technologique offre un service d'aide auprès des enseignants, pour la définition et l'encadrement de ces projets.
- Le projet *ÉduTIC Mauricie*, subventionné dans le cadre du programme fédéral des *Collectivités ingénieuses*, s'est continué cette année. Ce projet vise à développer, de concert avec le milieu régional de l'éducation, un portail portant sur les principales thématiques du curriculum en sciences de l'éducation. Après avoir développé quatre sites thématiques en 2001-2002, trois nouveaux sites ont été réalisés en 2002-2003 et sept autres ont été mis en oeuvre. L'échéance de ce projet est pour décembre 2003.
- Le projet de production d'un cours en ligne dans le domaine des pâtes et papiers, amorcé au printemps 2002, grâce au soutien financier de l'Agence universitaire de la francophonie, s'est poursuivi cette année. Ce cours de quarante-cinq heures sur les papiers à valeur ajoutée est destiné à l'industrie papetière. Il sera lancé officiellement en septembre 2003.
- Trois cours de nos programmes réguliers ont aussi été mis en ligne. Il s'agit des cours : Introduction à la médecine humaine, Soins infirmiers cardiovasculaires I, Analyse statistique et traitement de données. Après une expérimentation en classe à la session d'automne 2003, ils seront lancés officiellement.
- Dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Henri Poincaré de Nancy, une formation en ligne dans le domaine du génie industriel a été complétée. Cette formation portant sur l'analyse de rentabilité est conçue pour qu'un apprenant puisse la compléter en investissant une trentaine d'heures. Cette réalisation sera présentée lors du 5^e *Congrès international de génie industriel* qui se tiendra à Québec en octobre 2003.
- La collection de ressources électroniques en texte intégral a continué de s'enrichir pour atteindre plus de 7 000 titres, notamment avec l'ajout des titres de périodiques offerts par l'entremise du portail ScienceDirect de l'éditeur Elsevier. Les efforts consentis par l'Université au cours des dernières années dans le développement

d'une bibliothèque virtuelle fait maintenant en sorte que la consultation du catalogue de la bibliothèque et des bases de données accessibles via Internet se fait à plus de 60 % de l'extérieur de la bibliothèque, dont environ 30 % de l'extérieur du campus. La bibliothèque a par ailleurs implanté le module Catalogage du système Manitou au printemps 2003 pour assurer le traitement de la documentation. Signalons enfin qu'avec l'intégration du Centre de ressources didactiques à la bibliothèque à l'automne 2002 et de la médiathèque l'année précédente, les services documentaires sont maintenant regroupés en un seul lieu.

- Sur le plan de l'informatisation, l'année 2002-2003 a été fertile. En gestion académique, l'informatisation du processus de reconnaissance des acquis a été complétée alors que celle de l'admission universitaire a été amorcée. Aussi, un système de production, de gestion et de correction de questionnaires informatiques a été complété. De plus, un système de création et de gestion de sites web pour tous les cours de l'institution a été développé et expérimenté. Ce système permet d'assurer que tous les enseignants de l'Université disposent automatiquement d'un site web pour chacun de leurs cours. En gestion administrative, une opération majeure d'allègement des processus a été lancée, afin d'informatiser plusieurs tâches relevant du Vice-rectorat aux ressources humaines.
- Sept nouvelles salles d'enseignement médiatisées ont été aménagées en 2002-2003. Ces salles sont munies de tous les équipements nécessaires à la diffusion du matériel pédagogique multimédia. L'Université possède maintenant quarante-cinq salles médiatisées, dont une salle de visioconférence, ce qui représente plus de la moitié de ses salles d'enseignement. Dans le milieu universitaire québécois cette situation est singulière et elle témoigne concrètement de l'engagement de l'institution au chapitre de l'intégration des TIC en enseignement et en apprentissage.
- Le projet de renouvellement de l'infrastructure réseautique de l'Université, amorcé en 2001-2002 grâce à l'appui financier des gouvernements canadien et québécois ainsi que d'un partenaire privé du secteur des télécommunications, s'est poursuivi cette année. Ce projet technologique majeur permettra à l'institution de compter sur un réseau fiable, robuste et offrant une grande capacité de transmission, afin d'assurer le bon déroulement de ses activités académiques et scientifiques ainsi que de ses opérations administratives. C'est en 2003-2004 que ce projet sera totalement complété.

1.2.8 Repérage et soutien des étudiants

Tel que mentionné au Contrat de performance, l'Université développe un système de repérage, en vue de favoriser la rétention des étudiantes et des étudiants et accroître leur persévérance aux études. Ce système est mis en œuvre par le Service aux étudiants, de concert avec les départements qui sont mis à contribution dans l'encadrement et le suivi des étudiants en difficulté. Dans ce cadre, diverses activités amorcées au cours des dernières années ont été poursuivies en 2002-2003. Ces activités ont trait principalement

à l'évaluation des étudiants en difficulté, à l'orientation et aux interventions en situation d'exception.

Au cours de l'année, l'Université a mis l'accent sur des projets communautaires touchant diverses problématiques de la santé de ses étudiantes et étudiants et envisage le développement d'interventions ayant trait au suicide, à l'anorexie et à la prévention en santé mentale. Ces problématiques devraient faire l'objet d'une formation donnée aux membres du personnel intervenant en première ligne ainsi que d'une promotion lors d'événements rejoignant les étudiantes et les étudiants.

2. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Durant cette troisième et dernière année de son Plan de développement 2000-2003 intitulé *«Des choix d'avenir pour la réussite de nos étudiants»*, ainsi que de son Contrat de performance avec le ministère de l'Éducation du Québec, l'UQTR a su maintenir le cap et progresser au rythme prévu face à la plupart de ses engagements. Rappelons que le réinvestissement ministériel qui fut accordé à l'UQTR dans le cadre du Contrat de performance a été de 29,3 millions de dollars sur trois ans.

2.1 Contrat de performance

En fonction des engagements pris par l'UQTR, les réalisations suivantes méritent d'être soulignées en 2002-2003 :

- **le retour progressif à l'équilibre budgétaire** : l'Université devait ramener son déficit à 0,4M\$ en 2002-2003, soit une compression de 3,7M\$ par rapport à la situation vécue en 2001-2002. Après que l'Université eût soumis de nouvelles mesures, le Ministère a endossé en avril 2003 un plan révisé de retour à l'équilibre budgétaire de l'Université, étalant celui-ci jusqu'en 2006-2007. La nouvelle cible établie pour 2002-2003, à savoir abaisser le déficit à 3,05M\$, a été non seulement respectée, mais aussi ramenée sous la barre des 2M\$, marquant ainsi un premier pas vigoureux dans la réalisation de ce nouveau plan.
- **la fréquentation étudiante** : l'Université a enregistré une hausse de 3 % de son nombre d'étudiantes et d'étudiants équivalent à temps plein (EEETP) en 2002-2003, ce nombre passant de 6 292 EEETP en 2001-2002 à 6 486, ce qui dépasse la cible prévue au Contrat de performance.
- **l'aide financière aux étudiants de cycles supérieurs** : pour une troisième année consécutive, le montant des bourses que l'Université a allouées, de concert avec la Fondation, à ses étudiants de cycles supérieurs, a atteint 0,21M\$. Rappelons que la cible était de 0,11M\$ pour ce programme de bourses.

- **l'augmentation des octrois de recherche** : les octrois de recherche atteignent près de 15M\$ en 2002-2003, un sommet à l'UQTR, sans compter les octrois liés à la création maintenant confirmée du Centre intégré de formation et de recherche en pâtes et papiers (CIPP), une initiative conjointe de l'UQTR et du Cégep de Trois-Rivières, qui représente un investissement de l'ordre de 80M\$ dans la région. La hausse des octrois de recherche est également continue depuis le début du Contrat de performance, ceux-ci ayant totalisé 10,9M\$ en 2000-2001 et 12,7M\$ en 2001-2002.
- **la création de chaires de recherche** : l'UQTR a décroché 4 nouvelles chaires de recherche en 2002-2003, ce qui en porte le nombre total à 9 comparativement à 2 en l'année 2000. Nous anticipons atteindre un total de 12 chaires d'ici la fin de 2003, ce qui avoisine la cible établie au Contrat de performance;
- **l'internationalisation de la formation** : 78 étudiants ont bénéficié du programme ministériel de bourses d'études de court séjour à l'étranger en 2002-2003. Depuis que l'UQTR a implanté ce programme à la fin de l'année 2000-2001, 126 de ses étudiants ont réalisé une partie de leur formation à l'étranger, ce qui correspond à la cible de 120 que l'Université s'était fixée pour les quarante-huit premiers mois du programme.

Un bilan détaillé des réalisations couvrant l'ensemble de la période triennale du Contrat de performance a été déposé au Ministère en avril 2003.

2.2 Plan de développement 2004-2007

Depuis l'année 2000, l'UQTR a grandement investi dans la redéfinition de ses orientations et de son fonctionnement. En se donnant, en l'année 2000, un *Plan stratégique de développement 2000-2003*, suivi d'un *Énoncé institutionnel du changement*, elle s'est engagée fermement sur la voie d'une organisation innovante et davantage responsable et imputable. Les progrès réalisés vont bien au-delà des espérances, compte tenu de la conjoncture et du contexte financier. Il faut souligner en particulier, le renforcement des fonctions-clés de l'Université comme les ressources humaines et les communications, le recentrage de la programmation, l'effort d'allégement des processus administratifs et le regroupement des forces autour des départements.

Depuis le mois de janvier 2003, l'Université a entrepris une nouvelle opération de planification, qui permettra de faire le pont entre le changement vécu depuis l'année 2000 et la vision à se donner pour les prochaines années. Il s'agit de l'élaboration d'ici le 1^{er} juin 2004 du prochain plan stratégique de développement de l'UQTR pour la période 2004-2007. Tout l'automne 2003 est consacré à des consultations de la communauté universitaire sur les prochains défis institutionnels. L'Université attend aussi, d'ici le milieu de l'automne, les recommandations d'un comité d'experts internationaux qui a été chargé d'examiner le positionnement de l'UQTR. Grâce à la consultation et à l'expertise en cours, l'Université aura en main l'éclairage nécessaire, pour bien cibler ses défis et ses avenues de développement. C'est sur cette base que les départements et les unités administratives

seront mises à contribution au cours de l'hiver 2004 pour définir, dans leur champ respectif, les stratégies et les moyens d'action à mettre de l'avant pour la période 2004-2007.

